

Opacimètre 5 gaz, éco diagnostic éco entretien

La modification de l'article 17 bis de la loi sur la transition énergétique, vise à caler la périodicité du contrôle pollution renforcé sur celle des contrôles techniques et pollution déjà existants des véhicules diesel et essence. Elle répond pleinement à l'ambition environnementale d'amélioration de la qualité de l'air, sans créer de contraintes excessives pour les consommateurs.

Texte officiel disponible sur le site : www.assemblee-nationale.fr/14/ta-pdf/2736-p.pdf

Article 17 bis
Le contrôle des émissions de polluants atmosphériques et des particules fines émanant de l'échappement des véhicules particuliers ou utilitaires légers est renforcé lors du contrôle technique. Le contrôle des émissions de particules fines issues de l'abrasion est renforcé dès lors que les moyens techniques seront disponibles.
Ce contrôle porte sur les niveaux d'émissions de monoxyde de carbone, d'hydrocarbures imbrûlés, d'oxydes d'azote, de dioxyde de carbone et d'oxygène ainsi que de particules fines et permet de vérifier que le moteur est à l'optimum de ses capacités thermodynamiques.
[1]
Les modalités d'application du présent article sont précisées par décret avant le 1er janvier 2017.

Pour mémoire article 13 (extrait) – Loi Grenelle 1 (loi n° 2009-967 du 3 août 2009)

Article 13 (extrait)
Une politique d'incitation à l'éco-entretien des véhicules automobiles nécessaire pour maintenir les véhicules à leur niveau nominal d'émissions polluantes sera mise en œuvre par l'Etat en coordination avec les professionnels de l'automobile.

Les diagnostics de type environnemental entendent dépasser les écueils des contrôles actuels qui ne permettent pas d'évaluer, ou qui ne cherchent pas à détecter certains dysfonctionnements des véhicules diesel. Actuellement, le dispositif mis en place lors du contrôle technique permet uniquement de faire un bilan sans pour autant faire une analyse des émissions polluantes.

A ce jour, une estimation à hauteur de trois-quarts des véhicules diesel seraient en souffrance. Au début, les premiers analyseurs des gaz d'échappement mesuraient uniquement les hydrocarbures (HC) et le monoxyde de carbone (CO). Suite à l'usage généralisé des convertisseurs catalytiques, l'analyseur quatre gaz est apparu. La quantité d'HC et de CO à la sortie d'un catalyseur en bonne condition est trop minime pour être significative, d'où vient le besoin de mesurer le dioxyde de carbone (CO₂) et l'oxygène (O₂) en plus des HC et du CO déjà analysés.

Enfin, pour répondre aux besoins de plus en plus sévères des normes antipollution, l'analyseur cinq gaz a été conçu (différentes marques proposent ce type d'appareil). Il mesure en plus la quantité d'azote (NOx) des gaz d'échappement.

Mieux qu'une simple analyse des gaz d'échappement, une véritable analyse de sang de votre moteur

La majorité des véhicules diesel ne sont pas utilisés dans des conditions de roulage idéales

(petits parcours, mise en température du moteur non atteinte, embouteillages...). Ces mauvaises conditions d'utilisation entraînent une forte sollicitation des systèmes de dépollution embarqués, pouvant créer un encrassement interne des composants (EGR, turbo, FAP...) sans lien avec l'électronique des véhicules, rendant ainsi le diagnostic très difficile. Cela a pour conséquence des remplacements de composants souvent inutiles et des réparations onéreuses. La FEDA a lancé le programme Eco-Entretien® et a créé un label pour réparateurs sensibilisés aux conséquences des polluants sur l'environnement et équipés d'outils spécifiques.

L'intérêt du garage Eco-Entretien® est de proposer une autre forme de diagnostic tout à fait nouvelle, innovante, rapide et particulièrement économique. L'analyseur 5 gaz spécifique équipé du logiciel EasyDiag® permet d'effectuer un bilan complet des dysfonctionnements de combustion du système d'injection et ainsi prescrire les bonnes interventions par le nettoyage préventif ou curatif grâce aux solutions homologuées Eco-Entretien®.

Cet analyseur 5 gaz permet un diagnostic très particulier de l'état de santé «respiratoire» du moteur et donc des composants. Ce test, grâce à l'analyse des 5 gaz d'échappement permet une analyse thermodynamique du moteur. Bien qu'adapté initialement au véhicule essence, l'analyseur trouve ici tout son bénéfice et sa subtilité sur les moteurs diesel. Chaque défaut ou composant malade, laisse une «signature» gaz particulière. Le logiciel de diagnostic guide l'opérateur dans une séquence de mesure de trois minutes pour un résultat complet, détaillé et simple à expliquer au propriétaire du véhicule. Après une prise de sang et un bon diagnostic, alors et seulement alors, on peut prescrire le bon remède ou médicament! La vision écologique de l'analyseur de gaz permet de proposer la meilleure option puisqu'il ne s'agit pas systématiquement de prescrire des changements de pièces dans le diagnostic obtenu si un simple traitement curatif peut permettre aux organes malades de retrouver un fonctionnement normal.

Si vous êtes intéressé par le label Eco-Entretien et pour tout renseignement complémentaire merci de contacter la Copma.



L'ECO-ENTRETIEN c'est quoi
ANALYSE : Analyse complète de la chaîne de combustion pour contrôler et résoudre

MÉTHODE : Simple, Rapide, Écologique et sécurisée

RAPPORT : Le récapitulatif unique en votre possession avec les actions recommandées pour obtenir un bon état environnemental du moteur.

DÉJA CONFORME 2016

*Moteur de Diesel - Véhicule en condition de test